



Bulletin d'information sur les pesticides

N°9 – Septembre 2022

Actualités juridictionnelles



Condamnations définitives de Monsanto par la Cour Suprême

Le 21 juin 2022, la Cour Suprême des États-Unis a [refusé d'examiner](#) l'appel de Monsanto demandant un nouvel examen de la décision de la cour d'appel fédérale pour le 9ème circuit d'accorder 25 millions de dollars à **Edwin Hardeman**, victime d'un lymphome non-hodgkinien (LNH) imputé à son utilisation régulière de l'herbicide Roundup. **Edwin Hardeman**, un retraité californien, a été l'une des premières victimes du Roundup à avoir attaqué Monsanto en justice.

En 2015, **Edwin Hardeman** a été diagnostiqué d'un LNH, une forme de cancer. Il accuse Monsanto, producteur du Roundup, d'être responsable de sa maladie, après l'avoir utilisé pendant plus de 20 ans sur sa propriété. Le 27 mars 2019, les membres du jury du tribunal de district du district Nord de Californie avaient conclu à l'unanimité que l'exposition au Roundup de M. **Hardeman** avait été

déterminante dans la survenue de son cancer et que Monsanto était responsable de ces dommages, et avaient condamné la compagnie à des dommages punitifs et compensatoires de 80 millions de dollars, réduits plus tard par le juge à 25 millions. Ce jugement a été confirmé par la cour d'appel fédérale pour le 9ème circuit du district Nord de Californie le 14 mai 2021. Bayer, le groupe allemand qui a acheté Monsanto en 2018, a demandé à la Cour Suprême de renverser ce verdict. Le 21 juin 2022, la cour a refusé d'examiner l'appel. Bayer/Monsanto est donc définitivement condamnée dans cette affaire et devra verser 25 millions de dollars à la victime.

Moins d'une semaine plus tard, le 27 juin 2022, la Cour Suprême a de nouveau rejeté un appel de la société Bayer concernant sa [condamnation](#) à verser 87 millions de dollars aux époux Pilliod, également victimes de LNH à la suite de leur utilisation de Roundup pendant des années. Le rejet de l'appel par la Cour Suprême constitue une deuxième condamnation définitive de l'entreprise.

Ces deux décisions de la Cour Suprême représentent un très gros espoir pour des dizaines de milliers de victimes de l'herbicide Roundup, au-delà de la réparation permise à Edwin Hardeman et aux époux **Pilliod**. Bien que Bayer ait réussi à éviter des dizaines de milliers de poursuites judiciaires en [provisionnant](#) plus de 11 milliards de dollars pour indemniser les victimes, l'entreprise reste concernée par environ 30.000 procès à son encontre.

Ces deux victoires font espérer que de les autres victimes du désherbant encore en litige contre la compagnie auront gain de cause. Le dernier [procès](#) du Roundup, qui a débuté fin août 2022 et a été le premier procès à se dérouler à Saint Louis, le siège de Monsanto pendant des décennies, a malheureusement refroidi l'enthousiasme suscité par les condamnations de Monsanto en Cour Suprême. En effet, le jury n'a pas été convaincu du lien entre l'exposition au Roundup et le développement de LNH chez les trois plaignants et a refusé de condamner l'entreprise.

Bayer a indiqué qu'il continuerait à défendre son produit, et qu'il était prêt à faire face au risque légal associé à de futures plaintes potentielles aux États Unis. Les avocats des victimes du Roundup estiment de leur côté que la récente [décision](#) de justice condamnant l'EPA pour une évaluation biaisée du glyphosate allait bénéficier aux plaignants.

Si vous êtes arrivé jusqu'ici, pouvez-vous faire encore un tout petit effort pour nous permettre de continuer ce travail d'investigation et d'information pour aider les victimes de pesticides ?

Justice Pesticides a besoin de vous.

Je donne à Justice Pesticides

[Retour au site de Justice Pesticides](#)